



M. Jean Gaeremynck
Président du conseil
d'administration de l'OFPRA
201 rue Carnot
94136 Fontenay sous Bois
CEDEX

Paris, le 21 février 2014.

Objet : demande de retrait urgent de la République d'Ukraine de la liste des pays « sûrs ».

Monsieur le président,

les associations membres de la coordination française pour le droit d'asile (CFDA) viennent par la présente vous demander de convoquer en urgence, en application de l'article R.722-3 du CESEDA, le conseil d'administration de l'OFPRA afin de réviser la décision du 30 juin 2005 modifiée et de retirer la République d'Ukraine de la liste des pays « sûrs ».

Les récents événements qui se sont déroulés à Kiev, démontrent, à l'évidence, que cette République ne peut pas être considérée comme un pays sûr au sens de l'article L.741-4 2° du CESEDA.

La législation ne prévoyant pas de suspension de l'inscription d'un pays, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir convoquer en urgence le conseil d'administration pour qu'il délibère sur le retrait de ce pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de notre considération.

Pour le secrétariat de la coordination

Gérard Sadik

La Coordination française pour le droit d'asile rassemble les organisations suivantes :

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), **Amnesty International France**, **APSR** (Association d'accueil aux médecins et personnels de santé réfugiés en France), **Ardhis** (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour), **CAAR** (Comité d'Aide aux Réfugiés), **CASP** (Centre d'action sociale protestant), **Centre Primo Levi** (soins et soutien aux personnes victimes de la torture et de la violence politique) ; La **Cimade** (Service oecuménique d'entraide), **Comede** (Comité pour la santé des exilés), **Dom'Asile**, **ELENA** (Réseau d'avocats pour le droit d'asile), **FASTI** (Fédération des associations de solidarité avec les travailleur-euse-s immigré-e-s), **GAS** (Groupe accueil solidarité), **GISTI** (Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s), **JRS** (Jesuit refugee service France), **LdH** (Ligue des droits de l'Homme), **Médecins du Monde**, **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), **Secours Catholique** (Caritas France), **SNPM** (Service National de la Pastorale des Migrants).

La représentation du **Haut Commissariat pour les Réfugiés** en France et la **Croix Rouge Française** sont associées aux travaux de la CFDA